



*Table des ressources d'hébergement*

## Balises financières

*Ressources d'hébergement 24h/7h*

*4 mai 2007*

Réalisation et rédaction : ROBSM 04-17

## *Table des matières*

Introduction.....	3
Masse salariale .....	4
Charges générales .....	5
Financement consolidé pour une ressource d'hébergement en santé mentale .....	6
Indexation .....	6



# Introduction

Les ressources d'hébergement communautaires oeuvrant dans le secteur de la santé mentale offrent une gamme diversifiée de services à la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Nos divers champs d'action (crise, urgence sociale, transition santé mentale, prévention du suicide, co-morbidité) de par les besoins à combler demandent une plage d'ouverture de 24h par semaine et cela 7 jours sur 7. Nous devons, aussi, nous assurer que nos intervenant(e)s aient un milieu de travail sécuritaire en raison de certains risques associés à nos services et à notre clientèle.

Les trois axes qui ont guidé l'élaboration de ce cadre financier sont la prestation d'un service de qualité à notre clientèle, la rétention des emplois et de l'expertise au sein de nos ressources et le maintien d'un milieu sécuritaire pour nos employés et nos résidents.

Pour répondre à ces trois critères, nous avons considéré l'importance de maintenir en permanence (plage de 168 heures/semaine) la présence de deux intervenant(e)s. En plus des facteurs de sécurité, le doublage permet un certain chevauchement entre les quarts de travail pour que les intervenant(e)s puissent communiquer entre eux.

De plus, nous avons considéré des salaires décents et des avantages sociaux intéressants pour nos employé(e)s afin de maintenir l'expertise et la qualité des services.

Ce cadre financier présente les coûts nécessaires à la consolidation de nos services actuels. Vous retrouverez donc dans ce document les besoins financiers de base pour la gestion d'une ressource d'hébergement ouverte 7 jours/semaine sur une base de 24h par jour.



# Masse salariale

## Considérant :

- Que le cadre de financement en vigueur pour les organismes communautaires en Mauricie/Centre-du-Québec donne une moyenne salariale de 39 061\$<sup>1</sup> par employé;
- Qu'une ressource d'hébergement exige minimalement la contribution de **11 personnes à divers postes** pour une grille d'ouverture de 168 heures/<sup>2</sup> semaine (24/7).
- Que pour permettre une gestion adéquate, il faut s'assurer d'avoir les liquidités permettant le remplacement des employés pour les congés. (mobiles, fériés, sociaux);
- Que pour assurer la rétention de l'emploi, de l'expertise et une qualité de vie décente à nos employés, des avantages sociaux doivent être consentis (assurance-collective, fonds de retraite, ...);
- Qu'afin de ne pas interférer avec les diverses politiques salariales des groupes et de ne pas se substituer aux décideurs (conseil d'administration), nous n'avons pas à établir de chiffrer définissant le profil salarial en fonction du poste occupé.

Tableau I

<b>Masse salariale (80%)<sup>3</sup></b>	
11 employés (Coordination, adjoint, supervision et intervenant ...)	429 671\$
Frais de remplacement: 15% de la masse salariale <sup>4</sup>	64 450\$
Sous-total :	494 121\$
Avantages sociaux : 25% de la masse salariale <sup>5</sup>	123 530\$
<b>Total :</b>	<b>617 683\$</b>
<b><u>À titre indicatif</u><sup>6</sup></b>	
<b>Poste</b>	<b>Salaire moyen du réseau de la santé</b>
Direction générale	60 540\$
Intervenant	42 605\$
Coordonnateur et responsable	47 052\$
Employé de soutien	31 935\$
Employé à l'administration	29 421\$

<sup>1</sup> Incluant l'indexation IPC jusqu'en 2005

<sup>2</sup> 9.6 intervenants à 35 heures semaine = 1.4 employés à 35 heures semaine pour coordination et la supervision.

<sup>3</sup> Selon une évaluation des coûts actuels (2005-2006) de fonctionnement.

<sup>4</sup> Congés de maladies ,congés fériés, congés sociaux, frais d'entraînement.

<sup>5</sup> Déduction de l'employeur, assurance-collective, fonds de pension.

<sup>6</sup> Extrait de l'analyse diagnostique Profil et situation des organismes membres du Regroupement des ressources non-institutionnelles en santé mentale de Québec RRNISMQ, Décembre 2004 p.35

# Charges générales

Tableau II

<b>Charges générales (20%)</b>
<b>Locaux</b>
Énergie
Entretien et réparations
Hypothèque ou coût locatif
<b>Frais généraux</b>
Abonnements et cotisation
Assurances (locative et responsabilité des administrateurs)
Activités des participant(e)s
Frais bancaires
Frais des formations
Frais de représentation et de vie associative
Honoraires professionnels
Fournitures de bureau
Nourriture
Publicité et promotion
Taxes et permis
Télécommunications



# Financement consolidé pour une ressource d'hébergement en santé mentale <sup>7</sup>

Tableau III – Coût global

<b>Masse salariale 80%</b>	
11 employés	617 683\$
<b>Charges générales 20%</b>	
Charges générales (frais d'activités, locaux, gestion, formations ...)	154 421\$
<b>Total : 772 104\$<sup>8</sup></b>	

## Indexation

Devra être au même niveau que celle du réseau pour permettre d'assumer les coûts relatifs aux politiques salariales des organismes de même que la hausse du coût de la vi



Rédaction : M. Yves Blanchette –ROBSM 04-17

<sup>7</sup> Pour une ouverture de 168 /hres (24/7)

<sup>8</sup> Incluant les montants provenant des subventions et de l'auto-financement